

## Avis de séance publique

Dossiers : 042-05-03  
042-06-01-01  
042-06-02-01  
042-05-01-01

### **LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU SUD DU QUÉBEC**

4300, boulevard Bourque  
Sherbrooke (Québec) J1N 2A6

Demandeur

---

**OBJET :** Demande d'approbation du Règlement sur l'agence de vente du bois de sciage sapin-épinette des producteurs forestiers du Sud du Québec (042-05-03)

Demande d'approbation du Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs forestiers du Sud du Québec (042-06-01-01)

Demande d'approbation du Règlement modifiant le Règlement sur le fonds de recherche et de protection des producteurs forestiers du Sud du Québec (042-06-02-01)

Demande d'approbation du Règlement modifiant le Règlement sur l'exclusivité de la vente des producteurs forestiers du Sud du Québec (042-05-01-01)

---

Veillez prendre note que la **Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec** (la Régie) tiendra une consultation publique concernant les dossiers mentionnés dans l'objet. À cet effet, une séance publique sera tenue le **20 juin** et, **si nécessaire**, le **28 juin 2024 à 9 h 30** par **moyen technologique Zoom**.

Les personnes intéressées par cette demande qui souhaitent transmettre des observations peuvent le faire, au plus tard le **31 mai 2024 à 16 h 30**, selon une des façons suivantes :

- Par écrit seulement : veuillez communiquer avec la Régie à l'adresse suivante, [rmaaqc@rmaaq.gouv.qc.ca](mailto:rmaaqc@rmaaq.gouv.qc.ca), en précisant le numéro de dossier afin de recevoir un lien d'accès, en mode consultation, au dossier de la demande ainsi qu'à une boîte de dépôt pour votre document. Il doit s'agir d'un fichier unique en format PDF d'un maximum de 20 pages;
- En personne : veuillez communiquer avec la Régie à l'adresse suivante, [rmaaqc@rmaaq.gouv.qc.ca](mailto:rmaaqc@rmaaq.gouv.qc.ca), en précisant le numéro de dossier afin de recevoir un lien d'accès, en mode consultation, au dossier de la demande ainsi qu'à une boîte de dépôt pour tout document au soutien de votre présentation orale (ou minimalement un résumé de celle-ci). Il doit s'agir d'un fichier unique en format PDF d'un maximum de 20 pages. De plus, une période de 30 minutes est allouée pour chacune des présentations (possibilité d'obtenir jusqu'à 30 minutes supplémentaires sur autorisation de la Régie).

.../2

Les personnes qui souhaitent présenter des observations en personne au cours de la séance publique sont convoquées à une conférence préparatoire qui sera tenue par moyen technologique Zoom, le **14 juin 2024 à 11 h**, afin de convenir du déroulement de la séance, de confirmer l'intérêt des intervenants et de disposer de toute autre demande, notamment quant à la durée des présentations. Un lien pour vous connecter à cette conférence sera transmis par courriel.

Pour participer à la séance publique, vous êtes invités à vous inscrire via le formulaire d'inscription, lequel sera disponible sur notre site Internet dans la section « Avis de séance publique » (<https://services.rmaq.gouv.qc.ca/seances-publiques>). Les personnes qui souhaitent assister à la séance, sans prendre la parole, pourront le faire par une rediffusion en temps réel sur YouTube. Le lien vers notre chaîne YouTube sera également inscrit sur l'avis de séance publique publié sur notre site Internet.

Montréal, le 25 avril 2024

Le secrétaire par intérim,



---

Xavier Leroux, avocat